



Wallonie

ANTOING

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la SA E.C.A. ayant ses bureaux Rue de Warpote 23 à 7950 Ladeuze.

Le terrain concerné est situé Avenue du Stade à 7640 Antoing et cadastré division 1, section A n°412E7, 416L6.

Le projet est de type : Construction d'un immeuble de 16 appartements avec parkings en sous-sol, et présente les caractéristiques suivantes :

- le projet s'écarte du schéma d'orientation local (ancien plan communal d'aménagement n°2 dit « du centre » du 15/12/1955) en ce qui concerne:

- le gabarit (3 étages sur une hauteur de 12,24 m au lieu de 2 étages sur une hauteur de 11 m)
- les toitures (toiture plate au lieu d'une toiture à double versants)
- parties saillantes des façades (saillie des étages côté boulevard de l'église sur 1,79m)
- matériaux (partiellement de teinte grise)

- application des articles R.IV. 40. 2 §1er 1° et 2°

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h à 12h et le mercredi uniquement de 13h30 à 16h30 à l'adresse suivante : ANTOING, Service Urbanisme, Chemin de Saint-Druon 1, 7640 Antoing :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Delbaue, téléphone : 069/ 33 29 17 , mail : caroline.delbaue@antoing.net, dont le bureau se trouve Chemin St Druon, 1 – 7640 Antoing

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17/04/2024 au 02/05/2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : ANTOING, Chemin de Saint-Druon 1 à 7640 Antoing ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : caroline.delbaue@antoing.net